N° 528 — CINQ CENTIMES — Jeudi 8 Mai 1890

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

RÉDACTION & ADMINISTRATION : ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 46 — TOURCOING, rue Paris, 84

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.
L'abonnement continue sauf avis contraire.

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES ..... 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES ..... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS ..... 0 fr. 75 —
LOCALES ..... 1 fr. 00 —

Les annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING aux Bureaux du Journal, 4 Lille, 14, rue Nationale, 1 PARIS, 14 Place de la Bourse, 10, et à BRUXELLES aux bureaux de la Bourse, 18, et à BRUXELLES aux bureaux de l'EGLISE et la REGIE EUROPEENNE, 5 Grand'Place. Le Journal reçoit également toute annonce de publicité générale. 10E, boulevard Anspach et 2, rue des Téméraires.

Journal Républicain quotidien

TÉLÉPHONE

L'AGITATION OUVRIÈRE

A LILLE

Le mouvement gréviste

Comme nous le faisions pressentir hier, le grand mouvement gréviste qui est parti de Roubaix et de Tourcoing et qui s'est étendu dans les centres industriels et manufacturiers de la région du Nord et du Pas-de-Calais a maintenant son contre-coup à Lille.

Après huit jours de chômage, une détente sérieuse s'est produite à Roubaix et à Tourcoing.

Malgré cela, la situation est loin d'être nette et de nombreux points noirs se montrent encore à l'horizon.

Des événements imprévus sont toujours à craindre.

On pourra lire plus loin le compte-rendu des faits qui se sont passés, hier, à Lille et dans la banlieue et dont l'importance est incontestable.

Arrestation de Delory

Hier matin, à quatre heures et demie, M. Gallian commissaire central, accompagné de deux commissaires, d'un nombre assez considérable d'agents de police et d'agents de la *sûreté* s'est rendu rue de Béthune, au domicile du citoyen Delory, un des chefs du parti socialiste à Lille et a procédé à son arrestation en vertu d'un mandat d'arrêt délivré par M. Legrand, juge d'instruction et dont nous publions la teneur à simple titre de curiosité :

« Nous, Henri Legrand, juge d'instruction de l'arrondissement de Lille, mandons et ordonnons à tous huissiers et agents de la force publique d'amener par devant nous le sieur Delory Gustave, âgé de 25 ans, cabaretier, rue de Béthune à Lille.

Cet événement a produit en ville une émotion qu'il est facile de comprendre et a été vivement commenté.

Delory était encore au lit quand les magistrats se sont présentés chez lui. Croyant que la police venait simplement opérer une perquisition à son domicile, il est descendu aussitôt, à demi-vêtu et grande a été son stupéfaction lorsqu'il apprit de la bouche même de M. le commissaire de son quartier qu'il était mis en état d'arrestation.

On lui donna le temps d'aller s'habiller et deux agents montèrent avec lui dans sa chambre.

Mme Delory qui avait suivi son mari et que la présence des agents avait bouleversée, présida à la perquisition qui fut faite dans la maison et dans « l'Imprimerie Ouvrière » que dirige Delory.

Cette formalité fut remplie de la façon la plus rigoureuse et dura jusqu'à sept heures et demie.

On sait que l'orateur socialiste, outre la profession d'imprimeur, exerce celle de cabaretier et qu'il occupe une partie de l'immeuble qui porte l'enseigne de « la Ferme » rue de Béthune.

Tout se passa dans l'ordre et Delory n'opposa aucune résistance, il se contenta de faire remarquer à M. le Commissaire central qu'il ne comprenait pas le motif de la mesure dont il était l'objet et qu'il s'était toujours tenu en dehors du mouvement gréviste dont le cours se poursuit actuellement.

Je suis collectiviste, a-t-il ajouté, et j'ai sans cesse, dans les réunions auxquelles j'ai assisté avant le 1er mai, répudié les moyens violents qu'on a pu préconiser. »

La police n'avait rien à répondre à ces observations et accompli la mission en conduisant Delory à la maison d'arrêt, où il fut écroué.

Il était alors huit heures moins un quart.

Dans l'imprimerie et dans la maison d'habitation, on avait saisi des épreuves et de nombreuses lettres.

Vers trois heures de l'après-midi, Delory fut appelé dans le cabinet de M. Legrand. Les renseignements que nous avons recueillis sur cet interrogatoire ne présentent pas de garanties suffisantes d'authenticité pour que nous nous en fassions l'écho.

Sa mise en liberté

Après avoir répondu aux questions qui lui ont été posées par M. le juge d'instruction, Delory fut reconduit en prison, à la pistole.

A 8 heures 10 du soir, il s'était déjà mis au lit lorsqu'un gardien pénétra dans sa cellule et lui annonça qu'il était libre.

Delory ne pouvait croire à cette nouvelle. Le matin, il avait été stupéfait en apprenant qu'il était arrêté. L'annonce de sa mise en liberté le surprit davantage.

Delory et Me Millerand

Après l'arrestation de Delory, une dépêche fut immédiatement adressée à Me Millerand. On réclamait son concours pour la défense du prisonnier devant le tribunal qui serait appelé à le juger.

Me Millerand a répondu par le télégramme suivant :

Pouvez compter sur moi pour défense, s'il y a lieu. Ecrivez-moi 234 Boulevard St-Germain.

Millerand, député.

Pendant toute la journée d'hier, une foule nombreuse, parmi laquelle se trouvaient beaucoup d'amis de l'ex-candidat ouvrier à la *députation dans la 2e circonscription de Lille*, s'est transportée à l'estaminet de la *Ferme*.

Dans la soirée l'affluence a été la même, c'est-à-dire considérable.

A WAZEMMES

Dans le quartier de Wazemmes, l'agitation que nous avons signalée hier gagne en intensité. Elle a pris des proportions notables. Il est même à supposer que le mouvement s'accentuera encore aujourd'hui. Dans plusieurs filatures, un assez grand nombre d'ouvriers et principalement d'ouvrières ont abandonné le travail et les patrons sont unanimes à déclarer que la situation actuelle de l'industrie linière ne leur permet pas d'accorder les augmentations de salaires qui leur sont demandées.

La situation, comme on le voit, est lamentable et il serait de l'intérêt des ouvriers, puisque les patrons se trouvent en ce moment dans la cruelle obligation de répondre par une fin de non-recevoir à des revendications dont nous sommes loin de nier le caractère de légitimité, de se remettre courageusement à l'œuvre en attendant les jours meilleurs.

La journée de dix heures, qu'ils réclament non sans raisons, étant donné le dur labeur auquel ils sont astreints ne peut leur être donné du jour au lendemain. La concurrence étrangère apporte à l'application de cette mesure un obstacle contre lequel on se heurte fatalement. Du jour où ces lois seront votées dans ce sens réglementant d'une manière absolue la journée de travail dans les fabriques, les patrons n'auront qu'à s'incliner et le sort de l'ouvrier sera véritablement assuré.

Mais les réformes de ce genre demandent du temps pour être accomplies, et les pouvoirs publics, entre les mains desquels elles seront déposées, doivent compter avec les nations qui nous tiennent par les traités de commerce.

L'Union linière

C'est à l'*Union linière*, rue de Wazemmes que le premier mouvement gréviste s'est manifesté, il y a déjà quelques jours. Quelques ouvriers fileurs quittèrent leurs métiers et étaient revenus sur leur fâcheuse détermination et s'étaient remises à travailler.

Cette rentrée n'avait rien de définitif, car lundi une délégation désespérément demanda un entretien à M. le directeur de cet important établissement, qui les reçut très affablement.

Elles se contentèrent de réclamer une augmentation de salaire.

Ces ouvrières gagnent en moyenne 3 à 3 fr. par jour.

Cela dépend de leurs aptitudes et du degré d'habileté qu'elles possèdent. Le directeur ne put leur donner une réponse immédiate et les pria d'attendre jusqu'à jeudi prochain, où à quoi elles consentirent. Elles retournèrent donc dans leur salle et reprirent leur travail.

Lundi, à la rentrée du matin, c'est-à-dire à cinq heures et demie, une grande agitation régnait dans la rue de Wazemmes. Tous les ouvriers de l'*Union*, dont le nombre est de 1500 emplissaient la rue — A eux, s'étaient adjoints des ouvriers étrangers et des rumeurs s'élevaient de la foule — A l'ouverture des ateliers, 500 ouvrières refusèrent d'entrer.

Ce nombre représente environ le tiers du personnel.

Par le fait de cette grève partielle, 200 ouvrières dévideuses durent rester à la maison.

Hier, deux ouvrières fileuses, appartenant à une salle où le chômage n'existait pas, se sont également fait présenter à M. le Directeur et ont exposé les revendications suivantes : la journée de travail réduite à 10 heures et une augmentation de salaire de 10 à 15 centimes.

M. le directeur leur a fait comprendre que la situation commerciale ne permettait pas de faire face à de pareilles exigences.

La sortie d'hier a été très mouvementée. La rue de Wazemmes et le boulevard Victor Hugo étaient encombrés par les ouvrières qui manifestaient bruyamment. La gendarmerie a pied a essayé de les faire circuler. Peine inutile ; M. le commissaire Fatou dut réclamer l'intervention de la troupe. Les chasseurs à cheval chargèrent au petit trot.

Un manifestant qui s'était accroché à la bride d'un cheval reçut un coup de plat de sabre sur la tête.

Il a été dirigé sur leposte où on a pansé sa blessure qui d'ailleurs était fort légère.

Dans la bagarre, six arrestations ont été opérées.

Il est fort probable qu'aujourd'hui le nombre des grévistes sera augmenté à l'Union linière.

A la filature de M. Julien Leblanc

A la filature de M. Julien Leblanc, rue de Trévire prolongée, une brigade de cent ouvrières fileuses n'est pas rentrée à la fabrique hier à une heure.

Comme conséquence, 50 ouvrières se sont trouvées sans travail.

Comme partout, les revendications des ouvrières grévistes portent sur la journée de travail et sur le salaire.

Elles exigent la journée de 10 heures et 10 0/0 d'augmentationsur la paye.

Des ouvrières d'une autre salle ont manifesté l'intention, hier après-midi, de suivre leurs compagnes dans leur fugue.

Il pourrait donc y avoir aujourd'hui plus de 150 grévistes à la filature Leblanc. Le chef de cet établissement est décidé à ne faire aucune concession.

A un moment donné, un grand rassemblement s'est formé devant la filature. La police a dû s'en mêler et deux arrestations ont été faites.

A la fabrique de chicorée Bériot

94 ouvriers de la fabrique de chicorée appartenant à M. Bériot, rue de Douai, se sont mis en grève vers midi.

Ces ouvriers réclament également la réduction de la journée à 10 heures, et une augmentation de salaire. Jusqu'ici, ils travaillaient aux pièces exigent 0 fr. 50 de plus au mille de paquets ; ceux-qui sont à la journée veulent une augmentation de 0 fr. 25 à 0 fr. 50 par jour.

Une délégation s'est rendue auprès du patron qui consentait à accorder 0 fr. 10 en plus au mille de paquets et aux ouvriers *à ou*tillage seulement.

Les ouvriers ont tenu une réunion à quatre heures, dans un estaminet de la rue Philippe de Girard et ont décidé de continuer la grève jusqu'à ce que satisfaction leur soit donnée.

Il était question, hier soir, que les ouvriers d'une autre fabrique de chicorée, celle de M. Haquet, se missent aussi en grève.

A la filature Catel-Réghin

Rue d'Iéna, chez M. Catel-Réghin, une vingtaine de fettes ouvriers émouchteurs et quelques aides mécaniciens ne se sont pas présentés à la rentrée d'une heure.

Ce mouvement n'a qu'une importance très relative.

Au tissage Wibaut-Florin

Chez M. Wibaut-Florin, rue de Wagram, le chômage est complet.

Trente-cinq ouvriers avaient continué le travail, mais par suite d'avaries survenues à la chaudière, ils ont dû momentanément cesser.

A la cordonnerie Henri Boutry

Quarante-cinq ouvriers de la cordonnerie M. Henry Boutry, rue du Bourdon, ont quitté le travail hier à midi.

Deux délégués ont été envoyés au patron pour réclamer une augmentation de 20 0/0 sur le salaire actuel.

M. Boutry ne s'est engagé à rien ; il ne paraît pas d'ailleurs disposé à faire la moindre concession. Les pourparlers continuent néanmoins.

A FIVES ET A HELLEMMES

Après les incidents qui se sont produits dans la journée de lundi, les mesures les plus rigoureuses ont été prises pour empêcher les désordres qui étaient à redouter. Les deux localités ont été occupées militairement par un millier d'hommes de cavalerie et d'infanterie.

La gendarmerie de Lille y a même passé en patrouille, à toute heure du jour et de la nuit.

Une réunion à l'Orphéon.

Les ouvriers de M. Van de Weghe se sont réunis à deux heures de l'après-midi, à l'estaminet de l'*Orphéon*, rue du Faubourg-de-Tournai.

Des délégués se sont rendus à plusieurs reprises chez le patron, réclamant une augmentation de 10 0/0 et le retour au tarif qui avait cours dans la fabrique. Il y a 5 ans.

A cette époque, les ouvriers de M. Van de Wighe touchaient, paraît-il, vingt-cinq centimes par jour en plus que les ouvriers des autres établissements.

M. Van de Weghe répondu par une fin de non recevoir.

La continuation de la grève a été décidée.

A la sortie de la réunion, les grévistes ont manifesté dans la rue.

A la filature Cuvelier.

Ils se sont ensuite dirigés sur l'établissement de MM. Cuvelier frères, rue de Bouvines, et ont essayé d'y empêcher le travail. Il était était cinq heures du soir.

Une charge de 5e dragons a dissipé ce rassemblement qui menaçait de devenir dangereux. Les manifestants étaient en effet au nombre de 300.

Trois arrestations ont été opérées par la police. Estelle Delattre, Léonie et Célina Debaest, trois jeunes filles de 15 à 18 ans ont été conduites au poste. Les deux dernières sont belges et seront bientôt sous le coup d'un arrêté d'expulsion.

45 émoucheurs et 10 aides mécaniciens de cette filature étaient en grève hier. G. W.

A HAUBOURDIN

Charges de cavalerie.

Haubourdin 6 mai, 11 h. du soir

Lundi matin, 150 ouvriers appartenant aux diverses usines haubourdinoises, se mettaient en grève, en demandant tout simplement 10 heures de travail. Les ouvriers très calmes se promenaient par groupes.

Toutefois, dans l'après-midi, on vit arriver une Compagnie d'infanterie et un peloton de chasseurs.

La nuit, vers trois heures du matin, deux escadrons de chasseurs arrivèrent d'Hesdin, et ce matin, nos bons Haubourdinois furent tout surpris de trouver leur ville en état de siège. A chaque pas, des sentinelles d'infanterie, des chasseurs à cheval faisant des charges.

En somme : 2 ou 300 soldats pour 150 grévistes.

Nous nous étonnons assurément que M. le Maire d'Haubourdin, qui depuis longtemps connaît ses administrés, n'ait pas employé dès le début un tel déplacement de forces.

Pendant que les délégués ouvriers réunis avec les patrons cherchent à s'entendre sur la durée du travail, une foule, composée de curieux, femmes, enfants, grévistes, se trouve devant la mairie.

Tout à coup, un escadron de chasseurs, sabre au clair, se met à charger cette foule inoffensive.

Les malheureux spectateurs épouvantés, se réfugient dans toutes les directions, quelques-uns, blessés par les coups de sabre, d'autres foulés sous les pieds des chevaux. Cette mesure inqualifiable a surpris étrangement la population haubourdinoise et nous nous étonnons que M. le Maire n'ait pas su l'empêcher.

Trois conseillers municipaux, MM. Testelin, Délicier et Angée, se sont rendus après du moment de la charge, se sont rendus auprès de M. le comte d'Hespel pour protester contre une pareille façon d'agir.

M. le Maire a prétendu qu'il n'avait pas fait appeler la troupe ! et que les ordres venaient de M. Constans.

Notre maire réactionnaire a beau jeu de rendre responsable du manque d'autorité administrative, les ministres républicains.

M. d'Hespel n'a pas fait son devoir. Il peur à étouffé chez lui tous les autres sentiments.

Les ouvriers d'Haubourdin sont assez connus pour que M. le Maire, puisse répondre d'eux.

Il n'a pas été à la hauteur de sa mission et les conséquences malheureuses de la journée d'hier lui sont imputables.

A WASQUEHAL

Nous recevons la lettre suivante :

Veuillez annoncer que Mme Voigt et le directeur du bonnet d'ouvrier à Tourcoing ne qu'ils demanaient c'est-à-dire la journée de 10 heures avec le même salaire que pour 12 heures dès que les patrons de Roubaix auraient signé cette acceptation.

Les fleurs de chez Mme Voigt.

A ROUBAIX

L'Arrestation de Carrette

Roubaix, à son réveil a appris une nouvelle qui l'a vivement émotionné.

Henri Carrette est arrêté ! tel était le sujet de toutes les conversations.

Chez les ouvriers surtout l'impression a été considérable et nous devons à la vérité de déclarer qu'elle a causé une véritable surprise.

Tous déclare que toujours il a recommandé le calme et que depuis le 30 avril il n'a cessé de combattre la grève.

Ce sont les affirmations des ouvriers qui sont venus en grand nombre dans nos bureaux pour s'enquérir des causes de cette arrestation qui a été opérée dans les circonstances suivantes :

Vers deux heures et demie du matin, M. Maulion, procureur général, est arrivé à l'Hôtel-de-Ville, accompagné des autres membres du Parquet et une heure après, il remettait entre les mains de M. Barroyer, commissaire central, un mandat contre Henri Carrette.

La police prit ses dispositions pour mettre à exécution l'ordre du parquet et à quatre heures et demie, cinquante sergents de ville se trouvaient réunis à la mairie.

A 5 heures, ces agents occupaient la rue de l'Alma où Henri Carrette tient la *Brasserie sociale*, et le commissaire central accompagné de deux agents de la sûreté, venait frapper à la porte du domicile du chef des socialistes roubaisiens.

Ce dernier qui était occupé dans sa cuisine vint immédiatement ouvrir sa porte et se trouva face à face avec M. Barroyer qui l'informa du but de sa visite.

Henri Carrette s'informa de l'accusation qui pesait sur lui et comme M. le Commissaire central lui disait que le mandat d'arrêt portait : entraves à la liberté du travail, il répondit : « Je me tiens à votre disposition, mais loin d'encourager la grève, je l'ai combattue ».

A 5 h. 10, Henri Carrette était conduit à Lille par le chemin de fer.

Les perquisitions.

Une dizaine d'agents aussitôt après le départ de Carrette pénétraient dans son domicile de la cave au second étage. Ils ne trouvèrent qu'une grande caisse qu'ils emportèrent.

Elle ne contenait que les listes de souscription qui avaient été mises en circulation en 1881 lorsque Carette fut arrêté comme gérant du *Forçat*.

Une protestation

Dans la matinée, MM. le docteur Largillière, conseiller municipal, Henri Deschamps, conseiller d'arrondissement, Emile Moreau, député se présentaient devant M. Maulion, procureur général, et protestèrent contre l'arrestation d'Henri Carrette.

L'honorable M. Maulion répondit que cette arrestation avait été faite par son ordre, et qu'il avait eu pour cela d'excellentes raisons.

M. Emile Moreau insista pour savoir si ces faits étaient relatifs à la grève, déclarant que dans ce cas tous les délégués ouvriers étaient dans la même situation qu'Henri Carrette.

Le député de Roubaix ajouta que si ce dernier n'était pas mis en liberté il prendrait immédiatement le train pour Paris et interpellerait le gouvernement à moins que Carrette ne soit arrêté pour des faits étrangers au mouvement gréviste.

A la suite de cet entrevue, M. Maulion est immédiatement parti à Lille pour conférer avec M. le Préfet.

Une perquisition rue Vallon

Au moment même où on arrêtait Carrette, M. Horlic, commissaire de police, accompagné d'une trentaine d'agents se présentait au local du *Parti ouvrier* et opérait une perquisition qui a duré trois heures.

La rue Vallon avait été interceptée par la troupe à ses deux extrémités et défense avait été faite aux habitants de sortir des deux côtés.

Le local a été visité de fond en comble. M. Lavergne, locataire du *Parti ouvrier* qui possédait pas les clefs des meubles appartenant à la société, on fit sauter toutes les serrures, petits coffrets, pupitres, bibliothèque, etc.

Le clef du coffre-fort de la Société coopérative était entre les mains du citoyen Capoul qu'on fit chercher celui-ci qui arriva aussitôt.

On apposa les scellés sur le coffre-fort de la Chambre syndicale, car on ne connaît pas que la personne qui en possédait les clefs. Toutes les chambres, les écuries, le magasin aux journaux, tout fut fouillé.

La perquisition, cependant, n'a produit aucun résultat. On n'a trouvé que des papiers insignifiants.

Un placard anarchiste

Des placards anarchistes écrits à la main sur du papier à lettres ont été apposés pendant la nuit dans différents quartiers de la ville.

Elles ont été arrachées immédiatement par la police. Voici ce qu'ils contenaient :

Grève à outrance
Mort aux patrons
Tas de lâches et fainéants.

La situation. — Reprise du travail

A l'heure actuelle, la situation semble beaucoup s'améliorer ; près de six, mille cinq cent ouvriers ont repris le travail hier matin. Les ouvriers des tissges et filatures principalement sont rentrés en grand nombre ; puis les ouvriers teinturiers appreteurs, tissageurs-mécanique, retordeurs, maçons, charpentiers et métallurgistes.

Dans tous les quartiers de la ville le travail continue à régner, dans les ateliers où les ouvriers restent au travail aucun désordre ne se produit.

Midi ou peu plus de 6500 ouvriers avaient repris le travail. Voici du reste le tableau des usines où les ouvriers travaillent avec le chiffre des rentrées.

Filatures et tissages : Ernoult 42 ; Paul Prouvost, 8. Valentin-Vierin, 40 ; 8 Chaînes Pollet70, Vinchon 250 sur 700, Allard-Rousseau 500.

Alfred Motte 600, Ad. Florin 55, R. Meyart 35, Motte-Bossut 340, Lemaire et Dillies 70, Juncker 450, Amédée Prouvost 825, Cœur Cœur 250, Glorieux Prouvel 46, Al. Lancke Vinchon 30, Vergniolles 60, Joseph Watimes 50.

Tissages : François Marcy 40 ; Vanneuvel et Duhamel 30, Catteau Lemal 45, Lemaire 250, Lemaire 60, Heyndrick 48, Camille Lecroix 47, Louis Dubar 100, Vanoutryve 70, Achille Delaille 30, César Delattre 25, Jules Leux-Bracken 60, Oscar Scrépel 12, Louis Florin 38, Hartmann 92.

Teintures et apprêts : Lecomte-Desprez 77, Denys Hubaux 35, Deschepper et Houdain 40, Gavdet père 133, Dubreuil 5, Grulois Dépée 55, Emile Roussel 60 sur 700 Cocheteux 15, Ernoult-Bayart 200, Ernoult-Cousin 33, Dubar-Lemeille 10, Deberciport 3 sur 15, Grébois 20, Motte et Mellissoux 30, V. Brouwart et Duquesnes 2, Blondiau 6, Hannart frères 30.

Charpentiers - menuisiers : Wagnon 38, Planquart 22, Legrave 10, Jenart 36, Bagart 48, Drouf 11, Burette 16, Hardy 3, Wattrelos 7, Sabot 4, Bonnet 10, Moine Rogier 70, Desquesnes 12, R. Pievet 145, Dubois Desrousseaux 19, Louis Deville 140, Henri Bonnet 4, Lepontre 8, Huvenne 14, Pronne 5.

Maçonnerie : Pannel 90, Gubert et Goffin, 130, Jules Rassen 130, Pouvet 65, Duforest 15, Landrieux 24, Deforest 20, Frère-Beny 20, L. Dupont 48, Louis Allart 88.

Retordrie : Jacob 30.

Constructeurs-mécaniciens : Hannotin 40, Deschenaux 15, Gaillard 60, Codron et Cie 40, Dufossez 15, V. Marchand, 18, Graux frères 40, Henri Dupuis 45, Henri Mahon 60, J. Raban 8, Delporte 30, Marlin 75, Delattre et Courrier 34, Cheron 32.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 13

MÈRE

— C'est selon avec qui. Que vous soyez défiant avec Mélicieux qui est toujours à rôder autour de vous, je se comprend, mais avec moi c'est invraisemblable. Croyez-vous que si vous me disiez toutes vos affaires, je ne pourrais pas quelquefois vous donner un bon conseil ? Mais non, vous me contez les unes, vous me cachez les autres, ou bien vous me mettez dedans et vous vous imaginez que c'est pour votre bien. Enfin, comme vous voudrez.

— Lisez ce télégramme et soyez content.

Vassiette se le fit pas dire deux fois ; il prit le télégramme que Victorien ne se donnait pas la peine de lui tendre, et le lut lentement, en pesant chaque mot.

— Eh bien ! il a du bien, dit-il, le coup du chèque a réussi. Ce que vous êtes fort ! Vous savez, il n'y a pas votre pareil. Certainement, dans ma vie, j'ai connu des voleurs, des voleuses, quand ce ne serait que le baron Friardel, qui n'a pas volé sa réputation, n'est-ce pas ? La Parisière, Tom Brazier, Vérac ; j'ai fait des affaires avec eux, je les ai rasés, ils m'ont rasé, chacun son tour, comme il convient. Eh bien ! vrai, ils ne vous arrivent pas à la cheville.

— Qu'est-ce que vous voulez m'escroquer ? demanda Victorien, avec un sourire qui démentait la brutalité de sa question et montrait que cet éloge le chatouillait à un endroit sensible.

— Vous savez bien que ce n'est pas le moment, et puis vous ne vous laisseriez pas faire. Si je vous dis que vous êtes fort, c'est parce que vous l'êtes et que je ne connais personne qui réunisse à un même degré que vous la finesse à l'audace. Un homme simplement fin n'aurait jamais osé risquer l'affaire du chèque antidaté, retenu par cent considérations plus raisonnables les unes que les autres ; vous, rien ne vous arrête : vous allez de l'avant, et vous réussissez.

— Il le fallait bien.

— C'est justement ce que je dis. Quand la nécessité l'exige, les gens vraiment fort savent doivent toujours inventer quelque moyen extraordinaire pour vous en débarrasser ! vous fallait ces cent mille francs, que moi, malgré tout mon dévouement, j'étais incapable de vous procurer. Vous, vous les avez trouvés. Et du plus il semble, à lire cette dépêche, que vous avez fait d'une pierre deux coups.

— C'est à voir.

— Il me paraît que c'est tout vu : « Il a des propositions importantes à te faire. Tu peux, par de la modération, en tirer grand parti. » C'est clair. Certainement, je n'ai pas de conseil à vous donner, mais vous ne m'empêcherez pas de vous dire que si j'étais à votre place je les accepterais, ces propositions, quelles qu'elles fussent, importantes ou non.

— Oui, mais vous n'êtes pas à ma place.

— Heureusement et malheureusement. Heureusement pour le présent, malheureusement pour l'avenir. Car, enfin, il faut bien l'avouer ce présent n'est pas gai pour vous, et si vous n'aviez pas touché ce matin ces cent mille francs et les deux cents mille que vous avez trouvés il y a un mois, je ne sais comment, par un miracle que vous ne m'avez pas expliqué et que je ne cherche pas à deviner, puisque vous ne voulez pas qu'on le connaisse...

— Ça vous ennuie ?

— Ça m'intrigue, et puis surtout, ça me peine de ne pas pouvoir, une fois de plus, combien vous êtes défiant envers un homme qui vous a donné tant de marques de dévouement. Enfin, il faut croire que si vous ne vous confiez pas pourquoi ces trois cent mille francs, il fallait sauter ; comme il faut se dire encore que si, d'ici quinze jours, vous ne vous procurez pas encore trois cent mille, la perspective sera la même pour vous, malgré toutes les ruseries procédurières de Mélicieux.

— Je me les procurerai.

— Je ne vous demande pas où ni à quel prix ; mais, mieux que personne, je sais que ce ne sera pas facile et que ça coûtera cher. Sans doute, vous pouvez enfiler une heureuse veine, mais vous pouvez aussi en enfiler une mauvaise ; les cartes comme les chevaux, et les aventures comme les cartes, donnent souvent le contraire de ce qu'on a le droit d'en attendre. C'est pour cela que je dis qu'à votre place j'accepterais les propositions qu'on vu vous apporter.

— Vous ne les connaissez seulement pas.

— Sans doute, mais il n'y a pas besoin d'être sorcier pour deviner qu'elles vont porter sur votre entrée dans la maison de votre père. Eh bien ! laissez-moi vous dire encore que, si modeste que soit la position qu'on vous offre pour commencer, vous devez l'accepter. Quand même vous ne seriez que petit commis dans la maison Combarrieu, ce serait, dès le jour de votre entrée, la fin des difficultés contre lesquelles nous nous débattons. Pensez-donc à l'effet produit quand on verrait que vous vous rangez ; les plus acharnés contre vous, ce qui ne le sont que par peur d'être roulés, lâcheraient pied, certains d'être payés ; toutes vos affaires s'arrangeraient par enchantement, et bientôt vous pourriez en engager d'autres, dans meilleures conditions. Qui n'aurait pas confiance dans l'associé de la maison Combarrieu ? Quelle différence entre votre situation présente ? Votre génie des affaires serait le même, et de plus votre nom vous surfaire considérable, le seul aussi qui vous ai manqué. Comment donner à bien tout ce que vous entreprenez avec le petit capital dont vous disposiez ? C'est là qu'a été votre faiblesse, là seulement. Sans compter qu'en vous mettant en place, vous ne tarderez pas à y être seul maître, et à mettre le papa dehors. S'il faut pour cela un coup de main de la maman, elle ne vous le refusera pas, et du jour où votre mère se range du côté de son fils contre son mari.

— Vous êtes philosophe monsieur Vassiette.

Je ne sais seulement pas ce que c'est que la philosophie, seulement je regrette la vie.

— Et si je mettais mon père dehors, comme vous dites, qu'est-ce qui le remplacerait et me mettrait dehors à mon tour ?

— Il serait malin, celui-là, je voudrais bien le connaître.

— Vous le connaissez, si on se connaît soi-même.

— Moi ! l'aurais une pareille idée ? Elle serait bien bonne ?

— Pas mauvaise, en effet. Vous en avez assez du hookmakage.

— Ça, c'est vrai ; les gens du monde sont maintenant si filous !

— Assez aussi de l'usure.

— Dame, on a si peu de tranquillité !

— Et vous vous rendez qu'une situation dans la maison Combarrieu vous arrangerait joliment.

— Ça, c'est vrai aussi, et je le dis franchement, parce que c'est mon caractère d'être franc. Mais la situation que je voudrais, ce n'est pas celle que votre défiance vous souffle. Quand vous diriger votre nature, vous développerez ses affaires ; il y aura de g ros marchés à passer à l'étranger, des négociations à suivre ; je parle l'anglais, l'allemand, je sais manœuvrer entre les intermédiaires ; je pourrai vous rendre des services ; voilà tout ce que je vous demande.

— Et aussi toucher des petites commissions.

— Ça, c'est vrai encore ; la commission, c'est bon pour le quatrième.

— Et vous êtes d'un grand appétit.

— Je n'ai pas votre estomac.

— Tout cela, c'est l'avenir ; en attendant, occupons-nous du présent. Vous disiez que Tom Brazier...

— Vont son argent pour le 30.

XIV

Ils en étaient encore à chercher les moyens de trouver et lesfonds pour payer Tom Brazier, quand, à quatre heures précises, M. Combarrieu sonna à la porte de son fils.

— C'est mon père, dit Victorien, qui depuis quelques instants déjà avait les oreilles aux aguets, connaissant par expérience l'exactitude paternelle.

— Voulez-vous que j'attende ? répondit Vassiette d'un air inquiet, ça ne me gêne pas.

— Moi, ça me gênerait, répliqua Victorien, qui se plaisait aux brutalités ; revenez demain matin.

Après avoir mis Vassiette dehors, il entra dans le salon, où son père attendait en feuilletant une collection en bon ordre des *Petites Affiches*, le seul journal qu'il eût trouvé sur une table.

— Tu vas bien, dit-il en s'avançant vivement avec toutes les démonstrations d'une vive satisfaction.

— Très bien.

— Tu as fait bon voyage ?

— Très bon.

— J'espère que tu es l'homme des surprises agréables ; je n'en croyais pas mes yeux en lisant la dépêche par laquelle maman m'annonçait la visite pour aujourd'hui quatre heures.

Il sentait les regards de son père posés sur les siens, le fouiller jusqu'au fond de son cœur, mais cela n'était pas pour le démonter.

— C'est cette nuit que tu es revenu ? demanda-t-il.

— Hier.

— Ah ! vraiment ; j'en suis très heureux, car j'ai vraiment hâte de te remercier de la générosité.

— Ta mère l'a dit...

— Que tu avais accepté sans observation ce qu'elle a fait pour me tirer d'embarras.

— C'est une perle de femme.

— Dans une minute d'affolement je me suis obstiné contre la veine et j'ai perdu.

— Quel jour cela est-il arrivé ?

— Lundi.

— Tu ne pouvais pas attendre mon retour pour me demander cette somme ?

— Je m'en suis certainement attendu si j'avais pu ; mais je devais d'autant plus rigoureusement payer le mardi que celui qui m'avait gagné partait le mercredi pour rotourner dans son pays.

— Ce n'est pas un Parisien ?

— Un Roumain, le prince Zamiresco.

Ce qui stupéfiait M. Combarrieu, c'était l'assurance et l'aplomb avec lesquels Victorien entrait dans ces détails qui incontestablement étaient inventés pour les besoins du moment.

Il voulut voir jusqu'où il irait dans cette voie :

— Voilà, dit-il en fouillant dans sa poche, une boîte à tabac qui doit l'appartenir.

Victorien ne se troubla pas.

— En effet, dit-il, tu es bien aimable de me la rapporter, j'étais ennuyé de la perdre.

— Et où donc l'as-tu perdue ?

— Je n'en sais rien ; sans doute dans la voiture qui m'a conduit de la gare à la Chevrolière. Qui est-ce qui l'a trouvée, que je lui donne une récompense ?

Il n'y avait pas à s'y tromper, la promesse d'une récompense ne venait là que pour masquer le but de la question.

— C'est l'aspirateur, répondit-il, qui l'a trouvée dans le petit bois avant la grille.

— Comment, dans le petit bois ?

— Parfaitement ; il est venu ailleurs.

— Au fait, il me semble que je n'y suis arrêté un moment.

— Il le faut bien.

— Je ne vous comprends maintenant ; tu comprends qu'une chose aussi insignifiante ne se grave pas dans la mémoire.

Rien n'eyeuni le père c'était heurté aux mensonges de son fils qui, alors qu'il avait intérêt se trouvait engagé, soutenait le contraire de la vérité imperturbablement ; sans jamais trahir d'émotion, sans rougir, sans trembler, par aucun témoignage, ne restant jamais coi, répondant l'évidence, inventant avec une abondance inépuisable les combinaisons les plus extraordinaires pour se tirer d'un mauvais pas n'importe quoi, et avoir le dernier mot. Il ne pouvait donc pas davantage, bien certain qu'il n'amènerait rien de Victorien, se convaincre que son voyage à la Chevrolière était du ressort et non du mardi. A engager une discussion sur ce point, il s'emporterait ; ce qu'il voulait éviter.

Il avait réfléchi depuis le moment où il avait reconnu qu'on se jouait de lui, et des divers partis qui s'offraient à lui, il avait arrêté cent des ménagements. Que gagnerait-il à prendre le mensonge et la tromperie ? Le fils n'était pas seul, la mère était sa complice, et il ne pouvait pas, sans se mettre en contradiction même coup le procès de l'autre. Le mieux était donc qu'il parât ne rien savoir, et que son indulgence pût s'élever assez haut pour ne voir que le bien. Il n'était pas à croire que de Victorien s'il était encore temps de le tenter.

(*A suivre.*) Hector MALOT.